

Expéditeur

Adresse Politicien(ne) au niveau communal

Date

Les négociations actuelles avec l'OMS mettent en danger la souveraineté de la Suisse

Madame la conseillère municipale / Monsieur le conseiller municipal

Il est possible que vous vous soyez déjà penchés sur les nouvelles dispositions prévues par l'OMS. Le nouveau Traité sur les pandémies (CA+) et les adaptations du Règlement sanitaire international (RSI, voir RS 0.818.103) prévoient d'élargir massivement les compétences de l'OMS en matière de santé. Si le traité sur les pandémies et les modifications du RSI devaient entrer en vigueur pour la Suisse, il en résulterait une perte menaçante de la souveraineté et de l'autodétermination démocratique de la Suisse et de sa population.

Tant la déclaration d'une pandémie - qui peut avoir lieu en raison de tout ce qui touche à la santé humaine, animale et à l'environnement - que les mesures correspondantes seraient du seul ressort du directeur général de l'OMS. Sa décision ne pourrait pas être remise en question. Il n'existe aucun moyen de contrôle national ou international, ni aucune possibilité de révision judiciaire. Les mesures prescrites telles que le confinement, le certificat de test et de vaccination, l'obligation de vaccination, la quarantaine et l'isolement, le contact tracing, etc. pourraient avoir des répercussions importantes sur les habitants et les entreprises, y compris sur le territoire de votre commune.

Quelles conséquences attendez-vous en cas de mesure locale ordonnée par l'OMS, par exemple un confinement local, qui concernerait votre commune ? Comment comptez-vous y faire face ? Comment allez-vous faire en sorte que nous, habitants, puissions continuer à vaquer à nos occupations ? Comment allez-vous faire en sorte que le commerce local ne soit pas lésé ? Les autorités au niveau cantonal et national vont se déclarer incompetentes et rejeter la faute sur l'OMS.

Les deux instruments de droit international doivent être adoptés lors de la 77e Assemblée mondiale de la santé, qui se tiendra à Genève du 27 mai au 1er juin 2024. Je vous demande instamment d'agir au nom des citoyennes et citoyens qui vous ont confié leur mandat de représentation. Engagez-vous dans la Berne fédérale pour que ces traités ne soient PAS SIGNÉS!

Vous trouverez ici de plus amples informations sur le contrat pandémie et le RSI:
<https://abfschweiz.ch/lettres-aux-politiciens/>

Je vous remercie de votre engagement pour le bien de vos électrices et électeurs!

Meilleures salutations

Signature